

KANT : L'HUMAIN, L'HUMANISME

LIENS WEB (en bleu souligné)

L'homme, l'humain, l'humanisme, tel est le point de départ et le point d'arrivée de la philosophie kantienne. L'homme, et lui seul, est intrinsèquement tenu d'appliquer la loi morale, celle qui est fondée sur la raison pure. Lui seul est tenu à l'impératif catégorique qui lui prescrit d'agir en traitant l'humanité comme une fin en soi, et non pas comme un moyen. Lui seul possède une dignité qui force au respect, du simple fait de cette loi. Lui seul possède un entendement, une volonté autonome et un sens commun. Lui seul est susceptible d'avoir un sentiment du devoir, et aussi un idéal de beauté.

Propositions

-

[Le respect est le sentiment d'impuissance que nous ressentons en tant qu'humains à l'égard de notre propre destination : atteindre une idée qui pour nous-mêmes est une loi](#)

- Devant chaque phénomène qui nous est donné, nous essayons de comprendre. C'est notre destination. En tant que sujets dans lesquels l'idée de l'humanité est présente, nous allons dans le sens de la compréhension, de la raison, de l'idée. Un effort extrême est nécessaire pour y parvenir. Cette orientation est pour nous une loi, que nous désirons accomplir par respect de nous-mêmes. Nous la ressentons comme sentiment du sublime qui met notre esprit en mouvement, qui nous ébranle dans une alternance de répulsion et d'attrait.

[Qu'il y ait du devoir, dont le principe est l'impératif catégorique, ne résulte pas de la nature humaine, mais d'une volonté légiférant universellement, sans aucun appui](#)

- Pour respecter l'impératif catégorique, je dois me demander si la maxime de mon action peut devenir une loi universelle de la nature. Kant donne une série d'exemples : quelqu'un veut se suicider, un autre fait une fausse promesse, un troisième renonce à ses dons naturels pour la jouissance immédiate. Je peux constater de tels comportements, mais je ne peux pas vouloir qu'ils deviennent une loi universelle, car il y aurait contradiction entre ma volonté et le caractère universel de ma maxime (que j'avais postulé au départ).

Mais s'il y a des devoirs particuliers (envers soi et envers les autres), y a-t-il un devoir en général, c'est-à-dire un impératif existant a priori, et commandant d'obéir à une loi universelle (pp289-290)? Ce qu'on appelle le devoir n'est-il pas un concept vide (p285)? Non, répond Kant. Pour prouver cela, il ne faut pas partir de la nature humaine (ses penchants, ses sentiments ou même ses maximes), mais d'une nécessité pratique inconditionnée, d'une loi impérative dont la sublimité et la dignité ne viennent que d'elle-même, sans aucun appui, ni dans le ciel, ni sur la terre. Telle est la définition d'une

volonté bonne, c'est-à-dire de la volonté d'un être raisonnable en général, dont la raison par elle seule définit la conduite.

[Considéré comme personne, l'homme possède une dignité par laquelle il force au respect de lui-même toutes les autres créatures raisonnables](#)

- Dans le système de la nature, l'homme est peu important (sa valeur ne dépend que de son utilité). Mais en tant que tel, il est au-dessus de tout prix. Il n'est pas un moyen pour les fins d'autrui, mais une fin en soi-même. Il se situe sur un pied d'égalité avec toute autre créature raisonnable, c'est-à-dire toute autre personne.

Ce respect peut être exigé de tout autre homme, mais aussi pour soi-même (p723). Un homme est une personne qui a des devoirs envers elle-même que lui impose sa propre raison. Il ne doit pas renoncer à l'estime morale de soi.

Cette proposition n'est pas démontrée, elle est affirmée comme telle. On peut la considérer comme un axiome.

[Impératif pratique de Kant : "Agis de telle sorte que tu traites l'humanité comme une fin, et jamais simplement comme un moyen"](#)

- Cet impératif est la conséquence directe de la définition kantienne de l'homme. L'homme se représente nécessairement sa propre existence comme fin en soi. C'est donc un principe objectif valable pour tout homme. Mais, en plus, c'est un principe subjectif. Je dois régler mon action sur ce principe, car ce qui vaut pour tout être raisonnable vaut aussi pour moi; et ce qui s'applique dans ma personne s'applique aussi dans la personne de tout autre.

En conséquence :

- je ne peux disposer en rien de l'homme, soit pour le mutiler, soit pour le dégrader, soit pour le tuer.

- je ne peux porter atteinte à la liberté ou à la propriété d'autrui.

L'impératif pratique complète l'impératif catégorique. Il introduit au principe de dignité, qui est une autre formulation de l'axiome de Kant sur la nature de l'homme.

Nietzsche prend le contrepied de cette position kantienne en affirmant que l'homme n'est pas un but en soi, mais un simple passage.

[L'homme, et en général tout être raisonnable, existe comme fin en soi, et non pas simplement comme un moyen](#)

- Y a-t-il quelque chose dont l'existence a, en soi-même, une valeur absolue? Quelque chose qui est, en principe, fin en soi? Oui, dit Kant : l'homme. Pour qu'il y ait loi morale ou impératif catégorique, il faut accepter cet axiome. Dans toutes les actions humaines où il est utilisé comme moyen, il faut qu'il soit aussi considéré en même temps comme fin.

Les choses n'ont qu'une valeur relative, celle d'un moyen, mais les personnes sont par nature des fins en soi (p294). Ce ne sont pas des fins subjectives (qui pourraient avoir une valeur circonstancielle), mais objectives. On ne peut les remplacer par aucune autre.

Ce principe limite la liberté des actions de tout homme (p297). Il n'est pas emprunté à l'expérience (ce qui reviendrait à considérer l'humanité comme un moyen), mais dérivé nécessairement de la raison pure. Il réside objectivement dans la règle et dans la forme de l'universalité.

[Toutes les facultés de l'âme peuvent être ramenées à trois : la faculté de connaître \(entendement\), le sentiment de plaisir et de peine \(jugement\), la faculté de désirer \(raison\)](#)

- Ces trois facultés correspondent aux trois volumes de la critique kantienne et aux trois parties de la philosophie qui ont chacune leurs principes a priori :

- faculté de connaître : Critique de la Raison Pure. C'est l'entendement ou la philosophie théorique, rendue possible par les concepts de la nature (lois). L'entendement est le pouvoir de connaître l'universel, mais la communication avec l'objet est indirecte. Elle s'appuie sur le pouvoir de juger selon des principes a priori.
- sentiment de plaisir ou de peine : Critique de la Faculté de Juger. Ce volume porte sur l'esthétique (la beauté), mais aussi sur la téléologie (la vie). La faculté de juger est le pouvoir de subsumer le particulier sous l'universel. Son objet est l'homme, la subjectivité. Le beau introduit une communication directe : l'homme rencontre l'homme sans le détour de l'objet ni de la loi. Le jugement de goût occupe une position intermédiaire entre la raison et l'entendement, qui sont toutes deux médiatisées. C'est une tentative de résoudre le problème capital de la philosophie moderne : l'intersubjectivité.
- faculté de désirer, ou volonté : Critique de la Raison Pratique. C'est la philosophie morale comme législation pratique de la raison selon le concept de liberté (prescriptions). La raison est le pouvoir de déterminer le particulier par l'universel (de dériver à partir de principes). Il y a ici représentation causale des représentations à leurs objets (idées). Par la raison pratique, l'homme communique avec l'homme comme être raisonnable. Cette communication aussi est indirecte, car il y a médiatisation par la loi morale.

[Seul l'être humain, qui comporte en soi-même la fin de son existence, est susceptible d'un idéal de beauté](#)

- Kant accorde une place privilégiée à la beauté de la forme humaine. La justification qu'il en donne peut sembler paradoxale. En effet, entre les deux types de beauté décrites

au §16 (beauté libre et beauté adhérente), la forme humaine ne relève pas de la plus pure (la beauté libre), mais de celle qui est déterminée par une fin (la beauté adhérente). Si l'homme est le seul être capable de déterminer ses propres fins par la raison, le seul à comporter en lui-même la fin de son existence, alors il peut trouver un accord entre ses propres fins et les fins universelles, il peut prétendre à la perfection et juger esthétiquement de cet idéal.

Cela revient à arracher à la nature son secret : car pourquoi l'image concrète de l'homme, telle que nous la voyons, correspondrait à l'Idée de la raison? C'est la fonction de l'imagination. Par l'imagination, nous avons l'intuition de la forme de l'Idée-normale du bel homme.

[L'autonomie de la volonté est le principe de la dignité humaine et le principe suprême de la moralité](#)

- Après avoir défini l'impératif catégorique et le règne des fins, Kant présente leur principe : l'autonomie. Seule une volonté autonome peut légiférer pour établir l'un et l'autre. Seule une telle volonté est libre au regard de toutes les lois de nature, n'obéissant qu'aux lois qu'elle établit elle-même. Un tel être est appelé une personne car il considère ses maximes de son point de vue personnel, qui est aussi en même temps celui de tout être raisonnable. Ce n'est pas en tant que la personne est soumise à la loi morale qu'elle a une dignité, c'est en tant qu'elle est elle-même législatrice : sa volonté est alors bonne, absolument bonne, et même sainte.

L'autonomie de la volonté est cette propriété qu'a la volonté d'être à elle-même sa loi. Elle implique les différentes formulations de l'impératif catégorique. C'est l'unique principe de la morale. Quand la volonté cherche sa loi ailleurs, il en résulte toujours une hétéronomie.

[Le sens commun est l'accord entre humains qu'il nous faut nécessairement présupposer pour communiquer à autrui des connaissances et des jugements](#)

Sous le *sens commun*, il y a l'idée d'une qualité commune à tous qu'on est en droit d'attendre de quiconque revendique le nom d'humain. Cette qualité rattache le jugement de chacun à la raison humaine toute entière. Sans cette faculté, nous serions enfermés dans le jeu purement subjectif des facultés représentatives (comme l'affirment les sceptiques), il nous serait impossible de communiquer universellement nos convictions.

Chaque fois que, par l'intermédiaire des sens, un objet donné met en activité l'imagination, qui à son tour met en activité l'entendement, nous avons le sentiment d'un accord qui nous conduit à présupposer que notre jugement est communicable universellement. C'est le sens commun.